

Le 10 novembre 2014

Conseil du patrimoine culturel du Québec
225, Grande- Allée Est
Québec
G1R 5G5

Objet : Plan de conservation du site
patrimonial de Beauport

Bonjour,

C'est avec beaucoup d'intérêts que je participe à la consultation sur le plan de conservation du site patrimonial de Beauport.

Je suis propriétaire d'une maison construite en 1792 dans le secteur de Courville. C'est la maison familiale où je suis né et je peux vous dire qu'après plusieurs années de restauration, il faut beaucoup d'amour et de passion pour réussir à ne pas abandonner. L'aide est difficile à obtenir.....

On devrait s'attendre à recevoir plus d'aide de la Ville de Québec, mais ce n'est vraiment pas le cas.

À force de subir des refus, on se pose des questions !

- Pourquoi il n'y a jamais de budget disponible ?
- Dans quelle mesure la Ville de Québec est-elle notre partenaire?
- Pourquoi la vision (perception) de nos demandes est différente selon que l'on est propriétaire ou employé de la Ville de Québec (contremaître et directeur des travaux publics)?
- Pourquoi les employés ne tiennent pas compte de l'historique rattaché aux anciennes municipalités de Ville de Courville et Ville de Beauport qui participaient à la conservation des anciennes maisons.

J'aimerais proposer 2 moyens pour nous aider financièrement.

Égout sanitaire et aqueduc :

Comme je le mentionnais précédemment, notre maison date de 1792.

De type rural (1) (territoire agricole) elle est éloignée de 154 pieds et oblique à l'Avenue Royale.

Les anciennes Ville de Courville et Beauport ont fait l'installation et les réparations des aqueducs et des égouts jusqu'en 2002, par la suite il y a eu fusion avec la Ville de Québec.

Il y a un trou d'hommes (2) d'installer par l'ancienne Ville de Courville tout près de la maison à 154 pieds de l'Avenue Royale.

Au printemps 2014 suite à une inspection, on a constaté qu'il y a bris des tuyaux d'aqueducs dans le chemin privé (154 pieds de long) et qu'il faut les refaire au complet. Ils datent de 1965.

En deux temps, nous contactons le contremaître et le directeur des travaux publics de la Ville de Québec pour les informer des travaux qu'ils devraient effectuer. Selon l'interprétation de la Ville, on nous dit que c'est privé.

La Ville de Québec avait là une belle occasion de nous aider financièrement en faisant effectuer les travaux. comme des opérations courantes. Ce qui n'a pas été le cas. Nous avons fait faire les travaux et payé la facture.

Évaluation municipale :

L'autre aspect de mon intervention est de proposer de nous aider financièrement en faisant le gel de notre évaluation foncière à l'année 2013. Comme ça se fait dans d'autres provinces...

La conservation de notre patrimoine bâti doit être à l'abri de la spéculation et un gel de l'évaluation foncière serait bénéfique pour nous aider à mettre plus d'argent dans la restauration de nos anciennes maisons.

(1) Plan de conservation du site patrimonial de Beauport page 50

(2) Plan de la Ville de Québec, travaux publics le 02-07-2014

Conclusion :

En conclusion, si la Ville de Québec tient à la conservation du patrimoine bâti elle devrait assumer son rôle de partenaire en participant à l'aide financière au moyen de subvention comme habituellement.

Mais elle pourrait aussi faire plus pour les anciennes maisons reconnues :

- En assumant l'installation et l'entretien des égouts sanitaire et d'aqueduc dans « le dit chemin privé ».
- Plafonner l'évaluation foncière à l'année 2013.

En espérant que vous reconnaissiez l'importance de ces 2 suggestions qui donnent des moyens indirects et non budgétaire (subvention) pour la conservation de nos anciennes maisons.

Je tiens à vous remercier vous et toute votre équipe pour votre intérêt et votre excellent travail pour essayer d'améliorer la conservation du patrimoine bâti.

Gilles Grenier